

Alliance pour une société sans tabac



Communiqué de presse : L'Alliance pour une Société sans Tabac répond à la version finale de la "Stratégie interfédérale 2022-2028 pour une génération sans tabac".

Bruxelles - 14 décembre 2022

La Conférence interministérielle sur la santé publique, dirigée par le ministre Frank Vandenbroucke, vient d'annoncer le nouveau plan de lutte contre le tabac. Tous les ministres fédéraux, régionaux et communautaires se sont engagés conjointement à réaliser une génération sans tabac et lancent ce plan détaillé à cette fin. L'Alliance pour une Société sans Tabac se félicite de cet ensemble cohérent de mesures qui représente une avancée importante dans la lutte contre le tabac, mais elle regrette également la lenteur de certains processus et l'absence de certains maillons essentiels de l'ensemble. De nombreuses mesures ne pourront être mises en œuvre qu'au cours de la prochaine législature et certains "must have", tels qu'une augmentation substantielle des droits d'accises ou un financement des actions prévues, nécessiteront des négociations supplémentaires.

Le tabagisme dans notre pays coûte à la société cinq fois plus que ce que les accises sur le tabac et la TVA rapportent au Trésor public. Le tabagisme est à l'origine de 15 000 décès prématurés chaque année. À cela s'ajoute la perte d'années de qualité de vie chez les fumeurs et un impact de souffrance sur leurs proches. La nécessité d'un plan anti-tabac global avec une vision à long terme est donc urgente. L'Alliance pour une Société sans Tabac se félicite du fait qu'un vaste ensemble de mesures visant à atteindre les objectifs prédéfinis soit enfin lancé. En effet, l'ambition de la Belgique, comme l'objectif de l'UE, est de réduire le nombre de fumeurs quotidiens chez les +15 ans à moins de 5% d'ici 2040 ; pour les jeunes, l'objectif est fixé à (presque) 0% de fumeurs. Pour atteindre ces objectifs, ainsi que les objectifs intermédiaires concrets - à savoir pas plus de 10 % de fumeurs quotidiens d'ici 2028 et pas plus de 6 % de fumeurs quotidiens chez les 15-24 ans - il reste encore beaucoup de travail.

En mars 2022, la Conférence interministérielle de santé publique a annoncé un nouveau plan de lutte contre le tabac. Dans cette stratégie interfédérale 2022-2028 pour une génération sans tabac, les ministres fédéraux, régionaux et communautaires concernés se sont engagés conjointement à réaliser une génération sans tabac au moyen de 15 objectifs stratégiques. Au cours des derniers mois, un groupe de travail ad hoc composé de décideurs politiques a élaboré un plan opérationnel de réalisation de ces objectifs. Le moment est enfin venu : les mesures concrètes de ce plan ont été annoncées aujourd'hui, 14 décembre.

Certaines des nouvelles mesures du plan ont déjà été évoquées dans les médias ces dernières semaines, par exemple, l'interdiction des distributeurs automatiques de tabac dans le secteur de l'hôtellerie et l'interdiction de fumer dans les lieux extérieurs fréquentés par des enfants, tels que les parcs d'attractions et les terrains de jeux.

En outre, pour parvenir à une génération sans tabac d'ici 2040, une série d'autres mesures ont été annoncées . L'Alliance pour une société sans tabac se félicite des mesures suivantes :

- un meilleur monitoring et suivi du nombre de fumeurs et de vapoteurs dans le pays,
- davantage de recherches sur le coût social du tabagisme et l'impact de la politique antitabac,
- plus de contrôles et des sanctions plus strictes en cas de violation de l'interdiction de la publicité,
- réduire la visibilité des produits du tabac par une interdiction d'étalage et une interdiction de vente de produits du tabac dans les points de vente temporaires et dans les magasins d'alimentation de plus de 400 m²
- une meilleure information des fumeurs et des vapoteurs par le biais de dépliants dans les emballages,
- réglementation des nouveaux produits (à base de nicotine) mis sur le marché,
- des lignes directrices claires concernant les contacts entre les ministères et les agences gouvernementales et l'industrie du tabac.

Une augmentation annuelle des droits d'accises sur les produits du tabac est incluse dans ce plan. C'est une bonne chose car une taxation plus élevée est la mesure politique la plus efficace pour réduire le tabagisme. Toutefois, l'Alliance tient également à exprimer sa profonde inquiétude quant au fait que le plan ne mentionne nulle part l'ampleur de ces augmentations. On sait que les augmentations de prix n'auront un effet sur la consommation de tabac que si elles sont importantes. Des augmentations de prix faibles ou limitées ne change pas les comportements. L'Alliance demande donc des augmentations suffisamment importantes, en plus du suivi de l'inflation.

Enfin, la hausse des prix des produits du tabac doit aller de pair avec une aide accrue aux fumeurs afin qu'ils arrêtent de fumer. Un financement spécifique est donc nécessaire comme pour les mesures telles qu'une meilleure surveillance et la prévention , ... L'Alliance pour une Société sans Tabac s'inquiète donc du financement du plan anti-tabac. Si le plan parle d'un mécanisme de financement durable, il n'offre aucune certitude quant à sa mise en place et à sa mise en œuvre concrète. Si le mécanisme ce financement durable n'est pas mis en place , l'ambition d'une génération sans tabac d'ici 2040 ne sera pas réalisée, malgré les nombreuses bonnes intentions de ce plan.

[L'Alliance pour une Société sans Tabac](#) est financée par la Fondation contre le Cancer et Kom op tegen Kanker et regroupe les organisations suivantes : le Vlaams Instituut Gezond Leven, la Vlaamse Vereniging voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding, la Ligue Cardiologique belge, le Gezinsbond, le Fonds des affections respiratoires, le Service d'Étude et de Prévention du Tabagisme et l'Observatoire de la Santé du Hainaut. L'Alliance pour une Société sans Tabac souhaite un train de mesures cohérent visant à empêcher les jeunes de se mettre à fumer et de devenir ainsi dépendants de la nicotine, et à mieux aider les fumeurs à vaincre leur dépendance. Plus de 150 organisations du domaine de la santé, associations médicales, communes, organisations et entreprises ont signé une Charte par laquelle ils s'engagent à se mobiliser, avec leurs membres, en faveur d'une génération sans tabac.

- Fin du communiqué de presse –

Lien vers la version finale de la "Stratégie interfédérale 2022-2028 pour une génération sans tabac" :

[STRATÉGIE INTERFÉDÉRALE 2022-2028 POUR UNE GÉNÉRATION SANS TABAC | Santé Publique \(belgique.be\)](#)